

Coup d'envoi de la campagne de votation pour l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration! »



Conférence de presse sur l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration! » du 15 août 2014

Exposé Casimir Platzer, Président GastroSuisse

(seul le discours prononcé fait foi)

Mesdames, Messieurs, bonjour. Bienvenue à la conférence de presse consacrée à l'initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!». Merci de votre présence et de votre intérêt. Nous allons aujourd'hui vous présenter la campagne et répondre à vos questions.

Jetons tout d'abord un regard en arrière: depuis son introduction en 1995, la TVA enfreint le principe, selon lequel les prestations de même nature doivent être taxées de façon identique.

L'introduction de la TVA a probablement permis de délester l'industrie d'exportation de l'ICHA, un autre « défaut de fabrication » de ce nouvel impôt a toutefois créé l'inégalité de traitement subie par la restauration. Celle-ci fait ainsi l'objet d'une discrimination par rapport à l'imposition d'autres denrées alimentaires, « aller manger au restaurant » étant considéré comme un luxe. Les repas tout préparés n'étant à l'époque pas si fréquents, cette optique, déjà fautive en 1995, n'avait à l'époque pas une aussi grande influence qu'aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, votre propre mode de vie permet à chacun d'entre vous de comprendre parfaitement que le fait d'aller manger au restaurant est aujourd'hui tout sauf un luxe. Bien au contraire: avec la mobilité actuelle: beaucoup d'entre nous sont en route tous les jours et à toute heure, on ne peut pas affirmer que le fait de se restaurer à l'extérieur soit un luxe. C'est plutôt une nécessité engendrée par nos habitudes de travail et de vie. On n'a pas le droit de pénaliser la mobilité et la flexibilité.

L'alimentation dans les take away, telle que celle favorisée par la réglementation actuelle en matière de TVA, ne constitue pourtant pas une véritable alternative au repas pris dans un restaurant. Cela vaut pour tout client, qui cherche non seulement quelque chose à manger mais aussi une place au chaud et au sec. Cela s'applique également à l'économie suisse dans son ensemble. Le secteur de la restauration est l'un des plus grands employeurs de Suisse, c'est un pilier de l'économie dans les régions périphériques et il remplit de nombreuses missions sociales et sociétales. Il n'est pas acceptable que l'Etat pénalise ces prestations en les taxant avec un taux de TVA plus élevé. Il est inadmissible qu'un client paie trois fois plus de TVA dans un restaurant que dans un take away.

Coup d'envoi de la campagne de votation pour l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration! »



C'est la raison pour laquelle un OUI en faveur de l'initiative sur la TVA serait nécessaire, juste et bon pour notre pays!

Ces derniers temps, on a pu entendre l'affirmation selon laquelle un OUI en faveur de notre initiative ferait grimper le prix des denrées alimentaires de base. Il s'agit là d'une mauvaise interprétation délibérée de notre requête. Il appartient au législateur de décider des modalités de mise en œuvre de l'initiative, mais nous n'accepterons en aucun cas une solution qui préconise de renchérir les repas pris à la maison.

En outre, nous nous opposons catégoriquement à l'alarmisme du Conseil fédéral qui met en garde contre une soi-disant perte fiscale qui se chiffrerait en millions. Chers/chères journalistes, vous connaissez mieux que quiconque les rouages politiques de la Berne fédérale et savez parfaitement qu'elle dit cela à la moindre occasion afin d'éviter tout allègement fiscal. Et la catastrophe annoncée par le Conseil fédéral s'est-elle produite? Pas du tout! Nos finances sont en ordre et continuent d'afficher, année après année, des chiffres noirs. L'administration des contributions aurait quant à elle bien besoin d'être remise en ordre. En effet, l'émission « Rundschau » de la télévision alémanique a récemment révélé que 200 millions de francs se perdaient chaque année en raison d'une mauvaise gestion au sein de l'administration des contributions. Le Conseil fédéral devrait d'abord faire de l'ordre dans sa maison avant de menacer avec la ruine des finances fédérales. Les 200 millions perdus chaque année dans l'administration de la TVA permettraient largement de financer la mise en œuvre de notre initiative!

Même si notre initiative a été rejetée par le Conseil fédéral, nombreux sont les partis à soutenir notre requête. D'où la présence aujourd'hui parmi nous de Monsieur Amstutz de l'UDC, de Monsieur Feller du PLR, de Monsieur Gmür du PDC et de Monsieur Grunder du PBD. De plus, Monsieur Rime présentera, en tant que président de l'usam, les positions de l'Union suisse des arts et métiers.

Notre initiative est en outre soutenue par les Jeunes libéraux-radicaux ainsi que par de nombreuses associations cantonales, dont les Verts vaudois et le PBD Argovie. Le groupement suisse pour les régions de montagne ainsi que la Fédération suisse du tourisme se sont également prononcés pour un OUI en faveur de notre initiative. Ce soutien à droite comme à gauche, à la ville comme à la campagne, nous donne la certitude que nous allons écrire une page d'histoire le 28 septembre prochain en supprimant la TVA discriminatoire pour la restauration ainsi que pour les 2,5 millions de clients au quotidien.

En vous remerciant de votre attention, je laisse maintenant la parole à Monsieur Amstutz.